

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

CRÉATION D'UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE  
VIOLENCES CONJUGALES - (N° 617)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 58

présenté par  
Mme Rousseau et les membres du groupe Écologiste - NUPES

-----

**ARTICLE PREMIER**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.